

› eex group

GT ATEE

Février 2026



Agenda

- 01 Dernières et Prochaines Livraisons**
- 02 Travaux à venir**
- 03 Délais opérationnels**
- 04 Sujets divers et prochain RDV**

Dernières et Prochaines Livrailles

Livraison du 12 décembre : extension du périmètre de la livraison

▪ Réglementaire :

- Mise en place TRA SE 117 (et bonification) : saisie manuelle
- 68^{ème} arrêté : Modification TRA EQ 117 (et bonification) : saisie manuelle – Arrêté du 27.06.2025, Arr. du 05.09.2025 et 09.09.2025 (76^{ème} arrêté)
- 68^{ème} arrêté : TRA EQ 114 (et bonification), TRA EQ 128, TRA EQ 129 et TRA EQ 130
- Bonification BAR TH 174 et 175 à compter du 15.06.2025
- 69^{ème} arrêté : Modification BAR-TH-173 et IND-BA-110 à compter du 01.07.2025
- 71^{ème} arrêté : Modification IND-BA-110 et BAR-TH-173 à compter du 01.08.2025
- 74^{ème} Arrêté (du 06.09.2025) : Modification des fiches BAR-TH-171 et BAR-TH-172 (et bonifications associées) à compter du 01.10.2025 jusqu'au 31.12.2025 (modification à venir avec le 78^{ème} arrêté à partir du 01.01.2026)
- Arrêté du 18.08.2025 : Création TRA-EQ-131 à partir du 23.08.2025
- [BONIFICATION ZNI] Arr. du 05/09/2025 & 08/09/2025 ne pas appliquer la bonification ZNI pour la TRA-EQ-131
- Arrêté du 29.09.2025 : Abrogation de la TRA EQ 131
- Mise à jour du template "Tableaux récapitulatifs " Fiches Transport

▪ Interventions en base et corrections

- Correction CDP BAR TH 164 V0/V1 et BAR TH 145 (v1)
- Corrections Indices à Terme
- [BUG] disparition des données lorsqu'une nouvelle version du dossier est créée
- Transferts Internes
- Et autres interventions en base

Livraison du 18 décembre :

- **Réglementaire :**

- 76^{ème} arrêté : Bonification TRA EQ 117 en CSV

- **Interventions en base et corrections**

- Correction régression sur les identifiants et mdp contenant caractères spéciaux
 - Et autres interventions en base

- **Réglementaire :**

- TRA-EQ-131 - Implémentation Tableaux récapitulatifs (Arrêté du 18/08/2025)
- TRA-EQ-131 - Mise en place des règles de contrôle sur le champ "FNUCI"
- TRA-EQ-131 - Supprimer la TRA-EQ-131 de la liste des Tableaux récapitulatif à déposer manuellement

- **Non réglementaire**

- Mise en place de la 6ème période

- **Interventions en base et corrections**

- Mise à jour des numéros d'arrêté lors du déverrouillage ou désenregistrement d'un dossier
- Interventions en base (transferts, numéros d'arrêtés pour des dossiers précis)

Point sur les arrêtés à venir (1/2)

En prod

En partie en prod

Non implémenté

Arrêté + date publication JO	Détail	Date entrée en vigueur	Statut
71 ^{ème} arrêté Arrêté du 27 juin 2025 (publié le 8 juillet) [lien]	Suppression et modification de fiches (modif : BAR SE 108, BAR TH 141, BAR TH 161, BAT EQ 127, BAT TH 142, IND BA 110,)	Modification et suppression : 1 ^{er} aout 2025	Suppression de fiches : sprint de septembre BAT EQ 127 et IND BA 110 : OK Rest des fiches : sprint de février
72 ^{eme} arrêté du 27 juin 2025 (publié le 29 juin)	Bonification pour la TRA EQ 117 (Véhicule M1).	Entrée en vigueur le 30 juin 2025	Mep du 12.12.2025
Arrete du 31 juillet [lien]	Modification d'un programme PRO INNO 84	01.08.2025	Pas d'impact coté Registre a priori
73 ^{ème} arrêté (arrête du 18 aout 2025) [lien]	Création, suppression et modification de fiches	Suppression et Création: 01.09.2025 Modification : 01.09.2025 et 01.11.2025	Suppression de fiches : sprint de septembre 8 fiches à modifier : sprint de février
Arrêté du 18 aout 2025 [lien]	Suppression de bonification pour les fiches : BAR TH 150, BAT TH 140 et BAT TH 141 Modification de bonification pour les fiches : BAR TH 113 et BAR TH 112	Suppression : 01.09.2025 Modification des bonifs: 01.01.2026	Suppression OK
Arrêté du 5 aout 2025	Création Programme PRO INFO 58	08.08.2025	Septembre
74 ^{eme} Arrêté (arrêté du 6 septembre) [lien]	Modification BAR TH 171 et BAR TH 172	01.10.2025	Mep du 12.12.2025
75 ^{eme} Arrêté (arrêté du 6 septembre) [lien]	Suppression (fiches et bonifs associées) : BAR TH 166, BAT TH 113, Création : BAR TH 178, BAR TH 179, BAR TH 180, BAT TH 162, BAT TH 163, BAT TH 164,	01.01.2026: -pour la suppression des fiches et bonifications associées -pour les nouvelles fiches et bonifs	Suppression OK
76 ^{ème} Arrêté (Arrêté du 8 septembre 2025) [lien]	Modifie les conditions des fiches d'opérations standardisées TRA-EQ-114 et TRA-EQ-117. Il modifie également les niveaux de bonification pour le forfait de la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-117 relatif aux véhicules légers neufs de catégorie M1 pour les personnes physiques. Il exclut la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-131 de la bonification prévue pour les actions réalisées dans les zones non interconnectées au réseau métropolitain continental de transport d'électricité.	01.10.2025	TRA EQ 117 : Mep du 12.12.2025 ZNI TRA EQ 131 : Mep du 12.12.2025
Arrêté du 29 septembre 2025	Abrogation de la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-131 « Achat ou location longue durée de vélos cargos à assistance électrique neufs »		

Point sur les arrêtés à venir (2/2)

Arrêté + date publication JO	Détail	Date entrée en vigueur	Statut
77ème arrêté : Arrêté du 24 novembre 2025 (lien)	le présent arrêté modifie la fiche d'opération standardisée RES-EC-104 « Rénovation d'éclairage extérieur » en limitant le bénéfice de cette fiche à l'Etat et ses établissements publics ainsi que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics et en la limitant à l'éclairage public. Il supprime la bonification relative aux actions réalisées dans les zones non interconnectées au réseau métropolitain continental de transport d'électricité pour cette même fiche.	A compter du 26.11.2025	Sprint de février
Arrêté du 5 septembre : Modification Opération Spécifique (lien)	Le présent arrêté modifie le calcul du coefficient C de l'article 5, et crée une bonification pour les opérations spécifiques industrielles	7.09.2025	
78ème arrêté : Arrêté du 15 décembre 2025 (lien)	: le présent arrêté modifie les fiches d'opérations standardisées BAR-TH-171 et BAR-TH-172 , un critère de bonification, les taux de contrôles sur site et le référentiel de contrôle associés à ces fiches. Il modifie également les fiches : BAR-TH101, BAR-TH-124, BAR-TH-148 et BAR-TH-168. Il modifie un point de contrôle des référentiels des fiches d'opérations standardisées TRA-EQ-114, TRA-EQ-117, TRA-EQ-128, TRA-EQ-129 et TRA-EQ-130. Il met à jour le nom de la fiche TRA-EQ-117 dans l'arrêté relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie	01.01.2026 pour la BAR TH 171 et BAR TH 172	Sprint de février (pour la BAR-TH-171 et BAR-TH-172)
Arrêté du 24 décembre 2025 (lien)	Suppression des dates de fin de l'application de la bonification	01.01.2026	
79 ^{ème} Arrêté : Arrêté du 27.12.2025 (lien)	Modification des fiches d'opérations standardisées BAR-TH-143, BAR-TH-137 et BAT-TH-127 et les bonifications associées	01.01.2026	
80eme arrête	Prolonge les bonifications CDP "Rénovation d'ampleur de maisons et d'appartement individuels (BAR-TH-174 et 175)" et le CDP "Rénovation performante d'un bâtiment résidentiel collectif (BAR-TH-177)" pour les opérations engagées à compter du 17 janvier 2026. Il n'y a plus de date d'achèvement pour ces opérations engagées à compter du 17/01/2026. Il n'y a pas d'autres modifications impactant le registre.	17.01.2026	
Xxème Arrêté :	Réno globale tertiaire (arrêté non sorti pour le moment) mais il faut anticiper la mise en place.	NA	Tache de fond

Livraisons fin février (planning provisoire) :

- **Réglementaire :**

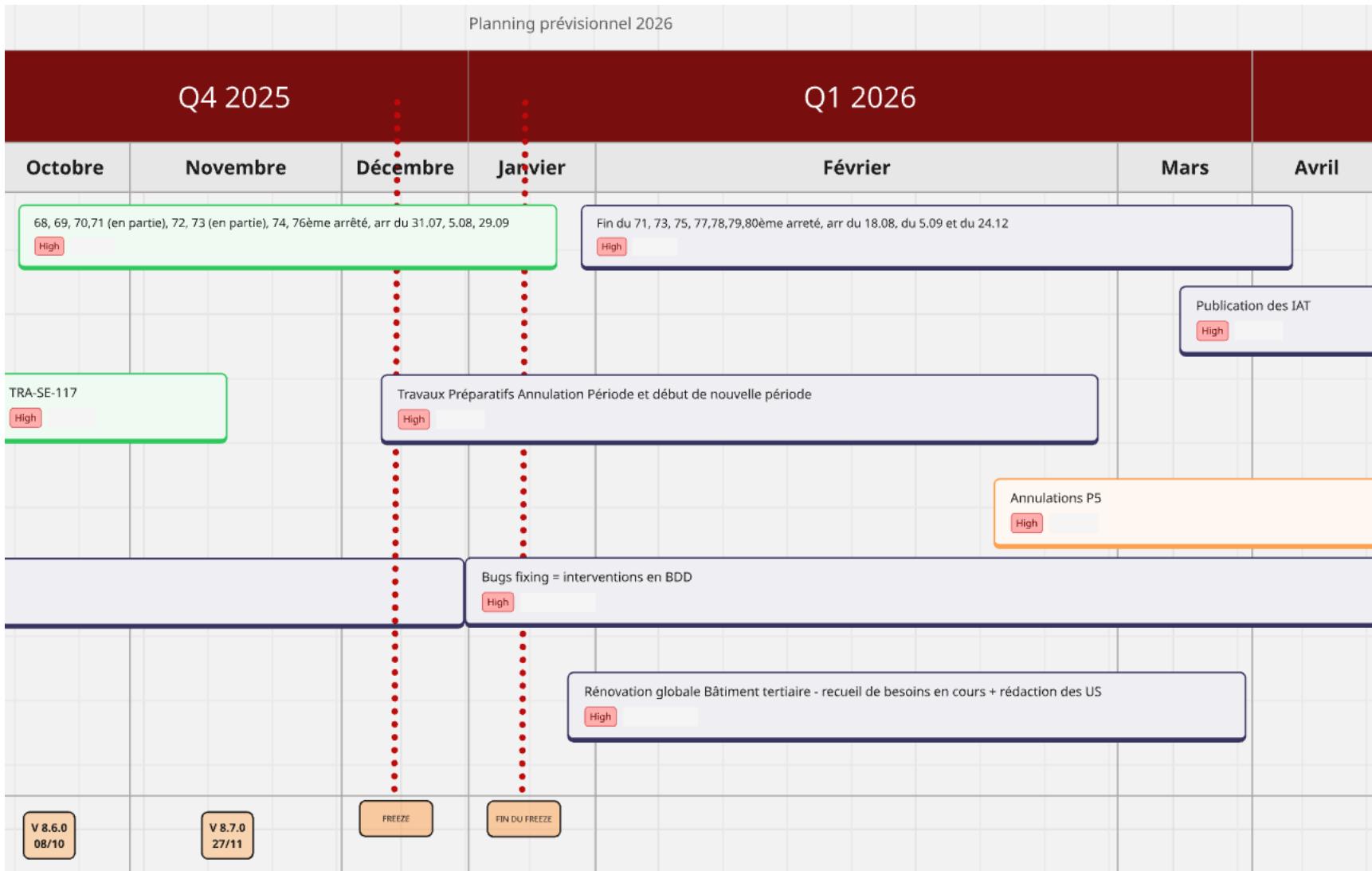
- Fin du 71ème arrêté
- Fin du 73ème arrêté
- 77ème arrêté : Arrêté du 24 novembre 2025 – RES EC 104 (case à cocher)
- 78ème arrêté : pour la BAR-TH171 et BAR-TH-172

- **Interventions en base et corrections**

- Interventions en base

Travaux à venir

Macro-planning (04.11.2025)



Délais opérationnels

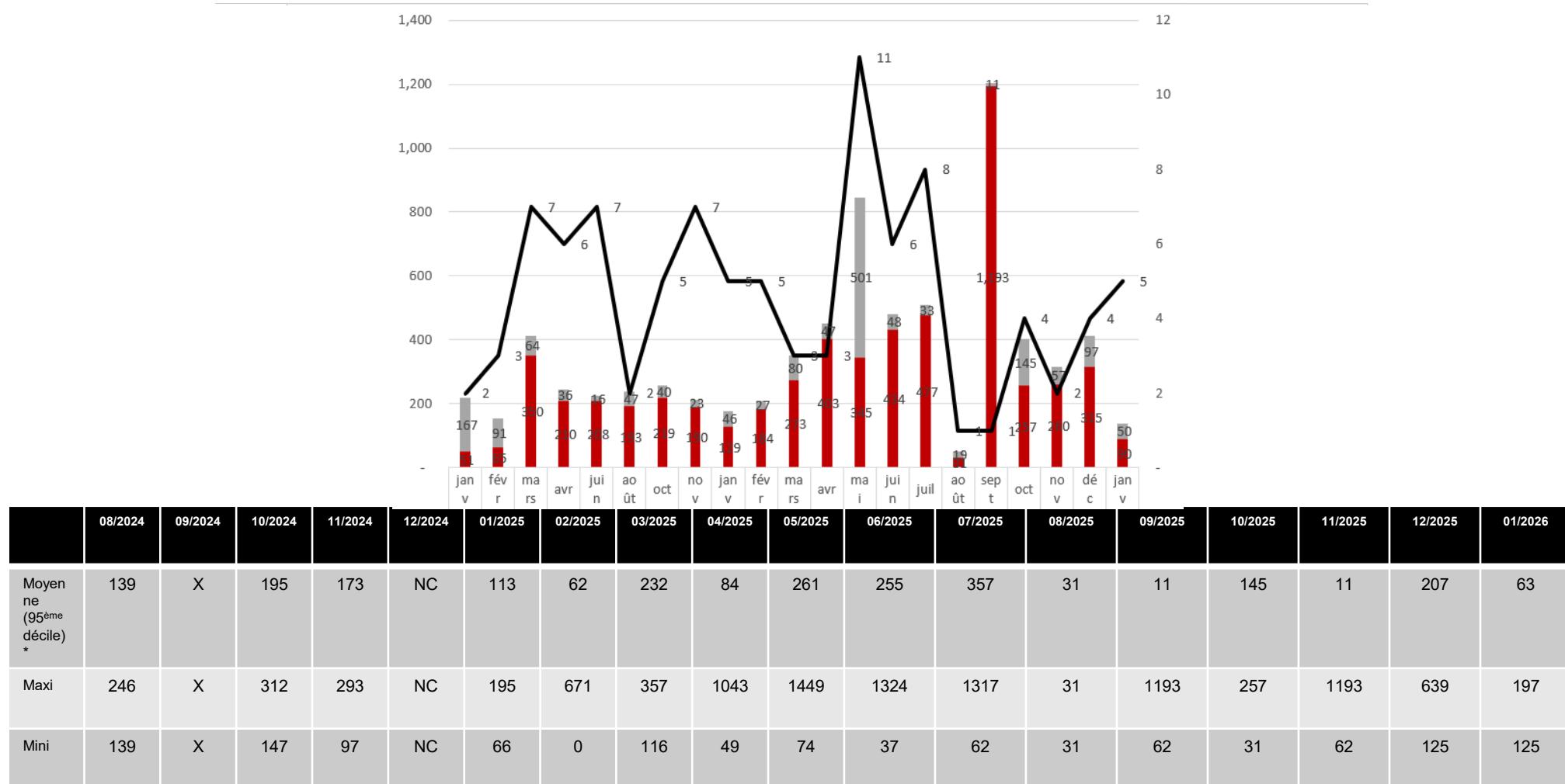
Taux de disponibilité du Registre

- Dans les derniers mois, le taux de disponibilité a été de :

	Juin 2024	Juillet 2024	Aout 2024	Sept 2024	Oct 2024	Nov 2024	Dec 2024	Janv 2025	Feb 2025	Mars 2024	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Aout 2025	Septembre 2025	Octobre 2025	Nov. 2025	Dec. 2025	Janv. 2026
Taux Disponibilité (hors maintenances programmées)	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %	74,2 %
Arrêts non programmés (minutes)	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520
Taux Disponibilité (y compris maintenances programmées)	71%	73,9 %	73,9 %	73,9 %	74,2 %	73,9 %	73,9 %	74,2 %	73,9 %	73,9 %	74,2 %	73,9 %	73,9 %	73,9 %	73,9 %	74,2 %	73,9 %	73,9 %	73,9 %	73,9 %
Arrêts programmés (minutes)	180	80	80	80	0	80	80	0	80	80	0	80	80	80	80	0	80	80	80	80

Délais opérationnels 1/3

Suivi des nouvelles ouvertures de comptes



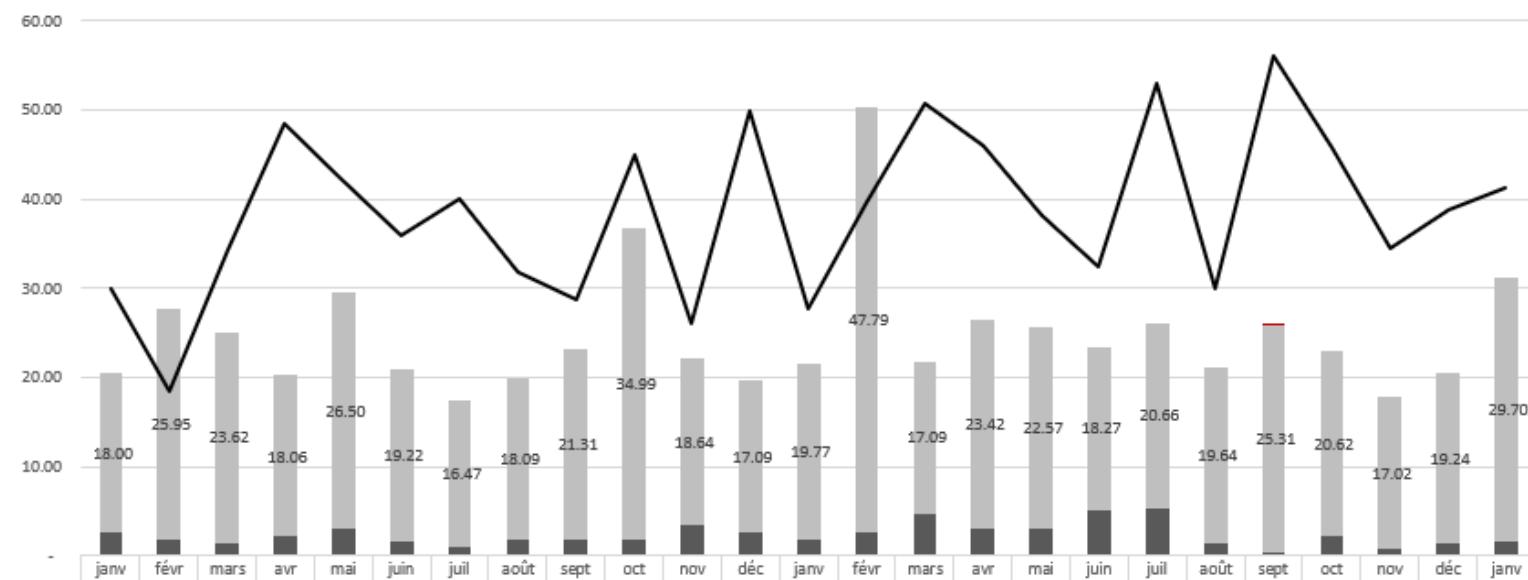
*Exclusion des valeurs extrêmes dû à des cas particuliers (voir maxi)

Entre la nouvelle demande et l'attente d'ouverture (rouge), le titulaire transmet à EEX ses documents d'admission, et le PNCEE valide le statut du demandeur. La durée de cette étape dépend principalement de la réactivité du demandeur, de ses éventuelles questions et de sa capacité à transmettre les documents d'admission rapidement.

Entre la nouvelle demande et l'ouverture du compte (gris), EEX émet la facture d'admission et le titulaire règle les frais d'admission. L'ouverture est validée le lendemain de la réception du règlement. Ce délai reflète essentiellement le temps nécessaire aux demandeurs à effectuer le paiement.

Délais opérationnels 2/3

suivi des délais d'enregistrement



	07/2024	08/2024	09/2024	10/2024	11/2024	12/2024	01/2025	02/2025	03/2025	04/2025	05/2025	06/2025	07/2025	08/2025	09/2025	10/2025	11/2025	12/2025	01/2026
Moyenne (95 ^{ème} décile)*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maxi	58	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mini	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

*Exclusion des valeurs extrêmes dû à des cas particuliers (voir maxi)

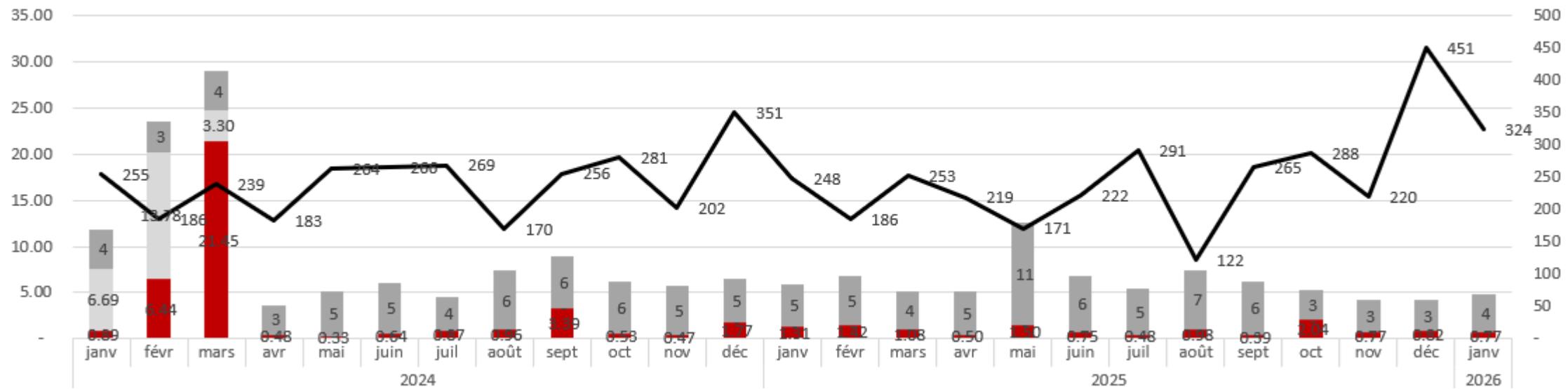
Sur ce graphique la performance d'EEX se lit de la façon suivante :

- Sur la partie gris foncé, qui mesure le temps moyen de traitement de la décision de délivrance et sa validation (vérification de l'activité du titulaire de compte, vérification de la cohérence des volumes délivrés avec les données du registre, retrait éventuel d'opérations à la demande du PNCEE)
- Sur la partie rouge, qui mesure le temps d'enregistrement de la décision de délivrance et le crédit des CEE après réception du paiement.

La partie gris clair du graphique correspond au temps de paiement des factures par les titulaires.

Délais opérationnels 3/3

Suivi de l'enregistrement des ordres de transfert



	07/2024	08/2024	09/2024	10/2024	11/2024	12/2024	01/2025	02/2025	03/2025	04/2025	05/2025	06/2025	07/2025	08/2025	09/2025	10/2025	11/2025	12/2025	01/2025
Moyenne (95ème décile)*	4	6	14	4	4	3	3	3	3	3	6	3	3	4	3	3	4	3	3
Maxi	97	70	95	115	78	90	58	112	99	80	117	159	209	118	265	288	29	137	53
Mini	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

*Exclusion des valeurs extrêmes dû à des cas particuliers (voir maxi)

Sur ce graphique, la barre rouge correspond au temps de validation d'EEX. Aujourd'hui durant ce temps, les contreparties doivent toutes deux confirmer la transaction soit par téléphone, soit par mail dans le cadre de la procédure Covid.

- **GT ATEE : 02.06.2026 à 14h**
- **Pour rappel, l'adresse email du support du Registre a changé. La nouvelle adresse est : cee-support@eex.com**
 - Merci d'utiliser cette nouvelle adresse mail dans vos prochaines communications avec le support.
 - Le nouveau numéro de téléphone est : + 33 1 70 87 46 00.
- Vigilance phishing :
 - Nous avons été prévenus par certains utilisateurs que des personnes malveillantes les avaient contactés **en se faisant passer pour le support (avec le même n° parfois)** en demandant les login et mot de passe. De plus, des sites « écran » ont été utilisés pour demander ces mêmes informations.
 - **Soyez vigilants à ne pas donner vos login ou mot de passe au téléphone** ou à ne pas entrer vos identifiants sur un site n'ayant pas exactement la même adresse que www.emmy.fr
 - Nous vous invitons à sensibiliser vos collaborateurs et à observer s'il n'y a pas eu de mouvements suspects sur vos comptes. Merci de nous prévenir au plus vite si vous observez quelque chose d'anormal.



Merci de votre écoute